



Préavis n° 05/19 au Conseil communal

Vente de 200m² de la parcelle 416

Délégué municipal :
- M. Rossier Luc-Etienne, syndic

Aubonne, le 22 janvier 2019

TABLE DES MATIERES

1. Résumé du projet	3
2. Historique	3
3. Situation actuelle	3
4. Projet de cession	3
5. Modalités de la cession	3
6. Conclusion.....	4

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Résumé du projet

Le présent préavis vise à céder 200m² de la parcelle 416, propriété de la commune d'Aubonne, à la parcelle 371, propriété de M. Crottaz Michel au chemin des Glycines, pour la somme de Fr. 100'000.—.

2. Historique

Au début du 20^{ème} siècle le quartier du Poyet entre l'avenue Hermanjat et l'avenue de Savoie ne comptait qu'une seule parcelle. Cette dernière a ensuite été divisée et, chose curieuse, les dévestitures sont restées propriété du détenteur de la parcelle unique.

Lorsque ce dernier a décidé d'abandonner (a fait déréliction) ses surfaces, c'est la commune qui les a reprises puisqu'elles permettent la dévestiture de toutes les parcelles.

3. Situation actuelle

La largeur du chemin des Glycines comme celle du chemin des Sorbiers est importante puisque la dévestiture n'occupe que la moitié sud de la largeur, comme indiqué dans l'annexe 1.

En 2004 déjà, une cession semblable a permis d'agrandir la parcelle 789 actuelle, propriété de Mme et M. Linder.

4. Projet de cession

Le propriétaire de la parcelle 371 a demandé à la Municipalité d'acquérir les 200m² sis entre la limite Sud et le bord du chemin des Glycines.

Avant d'entrer en matière la Municipalité a sollicité l'avis la commission d'achat et vente de terrain qui a préavisé favorablement. Cette cession ne crée aucun inconvénient pour la commune puisque l'assiette de la dévestiture du chemin des Glycines reste inchangée et que, chose importante, la commune conserve via une servitude l'usage des surfaces teintées en mauve pour y créer par exemple des places de parc (annexe 2).

C'est pour cette raison que le prix de vente est fixé à Fr. 500. — le mètre carré.

Seule la bande de 6 m non teintée en mauve reste libre de servitude pour permettre l'accès à la parcelle 371.

5. Modalités de la cession

Dès l'accord éventuel du Conseil communal, la commune procédera à la division du bien-fonds 416. Tous les frais liés à cette opération (géométriques, juridiques,...) sont à la charge de l'acquéreur.

6. Attribution

La Municipalité vous propose d'attribuer le bénéfice de cette vente à notre fonds de réserve « Investissements futurs » compte N° 928202 du bilan. Fonds qui devrait être sollicités fortement ces prochaines années.

7. Conclusion

Ainsi que mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 5/19 relatif à la vente de 200m² de la parcelle N° 416
- ouï le rapport de la Commission Achats-Ventes,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

- autorise la Municipalité à procéder à la vente de 200m² de la parcelle N° 416
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles et à signer les actes relatifs à cette transaction
- fixe le prix de vente à Fr. 100'000.--.
- Autorise la Municipalité à attribuer le bénéfice de cette vente à notre fonds de réserve « Investissements futurs » compte N° 928202 du bilan.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 22 janvier 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire adj. :

L.-E. Rossier

T. Ribeiro

- Annexes :
1. Plan de situation du 15 janvier 2019
 2. Plan dressé pour constitution de servitude du 10 janvier 2019

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne pour la séance du 29 janvier 2019.

COMMUNE D'AUBONNE

PLAN DE SITUATION

Annexe 1

Légende:

 Limite des constructions selon l'art.14 du règlement communal (définie lors du plan topographique du 26 janvier 2016)



Etabli à Aubonne, le 15 janvier 2019



Echelle 1:500

GEODONNEES © ETAT DE VAUD



1170 AUBONNE
Ch du Mont-Blanc 9
Tél. : 021 821 12 80
Fax : 021 821 12 85
info@rossier-geom.ch

1196 GLAND
Rte des Avouillons 16
Tél. : 022 364 25 52
Fax : 021 821 12 85
www.rossier-geom.ch

Cl. : AU/2504/2549/Dessin/Plan_sit_500
Couche : AU/2504/2549/Dessin/C_sit
Plume : AU/2504/2549/Dessin/P_frac_MN95

S-mandat:

Date : 15.01.2019 VIC	Modif:	QP : 10	N° du plan
Contr: 15.01.2019 LS		A4	1

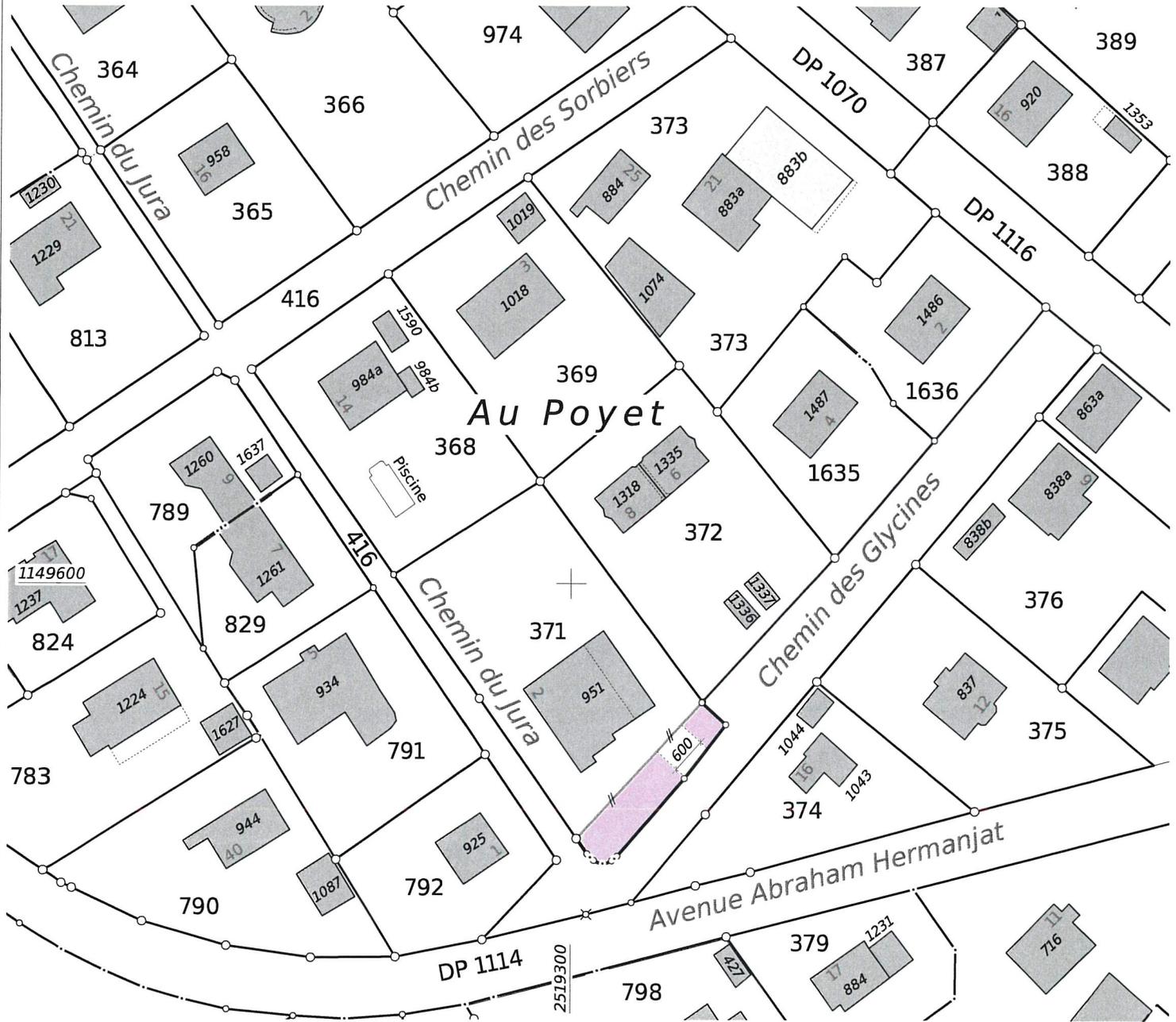
COMMUNE D'AUBONNE

Feuille n°10

Echelle 1:1'000

PLAN DRESSE POUR CONSITUION DE SERVITUDE

 Servitude d'usage



Etabli à Aubonne, le 10 janvier 2019

Coordonnées C.N.S. :
2'519'315 / 1'149'565

Audrey Ueberschlag
Ing. géom. brev.

GEODONNEES © ETAT DE VAUD